Article 24 (Suite). Droit à la santé et aux services médicaux

mardi 11 août 2015, par Bénédicte Fiquet

Sommaire de cet article

- Soutien aux femmes actrices de la sécurité alimentaire
- Un reflet des discriminations
- Ressources

La densité de cet article 24 et le fait qu'il inclut explicitement des droits pour les femmes, nous amènent à lui consacrer une double fiche.

Par ailleurs, la santé des enfants est directement liée à celles des femmes mais aussi au niveau d'autonomie de ces dernières. C'est particulièrement flagrant pour la malnutrition. Ainsi, non seulement les enfants de femmes anémiées risquent de souffrir d'insuffisance pondérale à la naissance – laquelle est le plus sûr présage de malnutrition et de mauvaise croissance tout au long de l'enfance – mais l'équilibre alimentaire et la qualité des soins de santé divulgués par une mère dépendent davantage de son niveau d'instruction, de son pouvoir de décision au sein du ménage et, de son ouverture au monde – autrement dit des interactions qui favorisent les échanges de savoir – que du niveau de revenus du foyer.

Les femmes apportent en outre une contribution essentielle à la production alimentaire. Dans les pays en développement, elles représentent en moyenne 43 % de la main-d'œuvre agricole et assurent la majeure partie de l'agriculture de subsistance. Or partout dans le monde les femmes rencontrent des contraintes sexo-spécifiques qui limitent leur productivité. Ainsi, elles accèdent plus difficilement que les hommes aux ressources productives et aux opportunités : terres, intrants, main-d'œuvre, animaux de traits, bétails, crédits, instruction, vulgarisation, technologies, etc. Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le rattrapage de ces inégalités permettrait d'augmenter le rendement des agricultrices de 20 à 30 %, ce qui représenterait une hausse de la production agricole des pays en développement de 2,5 à 4 %. Combler le fossé entre le rendement agricole des femmes et des hommes pourrait alors réduire de 100 à 150 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde, sachant qu'elles sont environ 925 millions [1]. On voit ici le gain pour les enfants malnutri-es.

Soutien aux femmes actrices de la sécurité alimentaire

Au Niger, dans la région de Maradi, le Fonds Belge pour la Sécurité alimentaire et Caritas International Belgique soutiennent le Projet participatif et décentralisé de sécurité alimentaire (PDSA), un projet intégrant le genre dans toutes les activités menées sur le terrain (allégement des tâches des femmes, facilitation de l'accès aux ressources et aux bénéfices, participation à la prise de

décision…). Le PDSA inclut un volet « santé de reproduction » en partenariat avec le projet « Ecoles des maris », mis en œuvre par l'UNFPA-Niger [